



## Compte rendu de la réunion du 19 novembre 2015

---

### **Sont présents :**

Mmes Marianne BALTHAZARD, Fabienne BUFFET, Joëlle MAZUEL et Christine PESCE.

MM. Serge GAILLOT, Quentin DARDENNE, Philippe PETT, Renaud BOURGOIN, et Pascal PESCE.

**Est également présent :** M. Ludovic SINET.

**Sont absents excusés :** Mmes Bérangère LEDEME et Marie-Lou DALMEN, MM. Gérard CALVI, Alain SALMON et Georges DALMEN.

**Est absente non excusée :** Mme Sabine DEMOULIN.

- **Confirmation de la date de la prochaine édition du festival :**

- 

La date du **4 septembre 2016** est confirmée pour la 18<sup>ème</sup> édition du festival de HOULDIZY, le Cabaret Vert ayant choisi la date du 28 août 2016 pour son festival.

- **Pré-programmation de la prochaine édition :**

Serge a déjà reçu les devis de 8 compagnies :

Cie Caus'toujours	Magicien avec textes rigolos	2 x 50 mn	2 312 €
Cie Cricolabile « O comme cacahuète »	Art clownesque	2 x 45 mn	1 670 €
Cie le cirque exalté	Trapèze, jongleur, équilibriste	1 x 45 mn	3 043,68 €
Cie l'arbre à vache « M. et Mme POISEAU »	Humour visuel, rock et poétique, mime	1 x 50 mn	2 591 €
Acid Kostik	Comédie musicale	1 x 60 mn	3 786 €
Cie Content pour peu « entre le zist et le geste »	Portée acrobatique burlesque	2 x 45 mn	2 659 €
Cirque Rouage « Om taf »	Théâtre de mouvement	3 x 30 mn	2 600 €
Cie Carré Curieux (belge)	Mat chinois	2 x 30 mn	2 710 €
<b>TOTAL</b>			<b>21 371,68 €</b>

Le spectacle final serait soit par la Cie Le cirque exalté, soit par la Compagnie l'arbre à vache.

Le coût total pour ces 8 compagnies se monte à 21 372 € alors qu'il était prévu dans le budget prévisionnel 23 000 € pour 10 compagnies ou 9 compagnie et une fanfare.

Serge va compléter la programmation et la décision sera prise lors de la prochaine réunion.

- **Les subventions et les sponsors :**

Le Conseil Départemental nous alloue une subvention de 7 000 € pour 2016.

Il faut envoyer le dossier au Conseil Régional. Bruno Désert a fait savoir qu'il fallait envoyer le dossier avant le 15 décembre mais qu'il n'y aurait pas de nouvelles avant avril, mai 2016. Pour la demande de subvention de la com. d'agglo, il faut voir les modalités.

Il faut également faire la demande à la mairie de HOULDIZY.

M. Christophe LEONARD, député nous verserait une subvention de 1 000 ou 1 200 € sur son enveloppe parlementaire.

Les sponsors :

- Habitat 08 : On leur demande de prendre en charge le montant de la location des toilettes sèches et des gradins pour 985,62 €
- Sopaic : le devis de la Sopaic avec le papier d'Amandine n'est pas intéressant ; c'est plus cher que flyer.
- On relance Emmanuelle pour créer l'affiche.

- **Les travaux 2016 :**

- Joëlle se charge de la location et du prêt des friteuses. Quentin fait savoir que pour la friteuse qu'il a récupérée, il faudrait changer les brûleurs, pour un montant minimum de 450 €. Le comité pense que ce n'est pas

intéressant et décide à l'unanimité d'essayer de vendre cette friteuse pour au moins 500 €

- Georges est chargé de revoir la signalétique. Le totem était trop petit. Il faudrait faire quelque chose de plus simple.

- **Réponses aux questions posées lors du débriefing :**

- Le jour du festival, il est décidé de fermer le village à 9 H pour le sécuriser. Le parking et les billetteries seront ouverts à 11 H, la restauration sera ouverte à 12 H. Le début des spectacles commencera à 13 H 45.
- Il faudra prévoir plus de places de parking pour les handicapés et prévoir un parking pour les motos mais pas dans les pâtures.
- Ludovic se charge d'installer un feu rouge dans le village.
- Il est décidé d'acheter du produit désinfectant pour les mains à mettre dans les toilettes.
- Il faudrait améliorer le tri (bouteilles, verres plastiques). Ce serait bien de ne plus utiliser de canettes mais des verres recyclables et avoir le maximum en fûts (eau gazeuse). Pour la prochaine réunion, chacun va réfléchir aux solutions pour améliorer ce problème de tri.

La prochaine réunion est prévue le **jeudi 17 décembre 2015, à 18 H, à la salle Marcel DEMOULIN.**

Le Président,

Serge GAILLOT